



Département de la Vendée
Arrondissement des Sables d'Olonne
Canton de Mareuil sur Lay Dissais
Commune de La Boissière des Landes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-six juillet, à vingt-heures trente minutes le Conseil Municipal de la commune de LA BOISSIERE DES LANDES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Michel CHADENEAU, Maire.

Date de Convocation : 19 juillet 2021

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : Michel CHADENEAU, Monique POIRAUD, Alain BUCHET, Bernard LEFORT, Béatrice NICOLAIZEAU, Mathilde PIGNON, Mathieu DUFOUR, Lauriane ROGIER, Baptiste GIRAUDEAU, Tanguy BEIGNON.

Excusés : Christian VALERY, Caroline SICARD, Estelle GUERY, Delphine TRAINEAU, Benoit ENFRIN.

Secrétaire : Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Mathieu DUFOUR est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Madame Myriam MARET, correspondante Ouest-France et Monsieur François MENNESSIEZ correspondant du Journal du Pays Yonnais assistent à la séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et remercie les correspondants de presse pour leur présence et présente la nouvelle correspondante de Ouest France aux conseillers: Myriam MARET.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande si des observations sont formulées au sujet du compte-rendu du conseil municipal du 21 juin 2021.

Béatrice NICOLAIZEAU fait part de l'oubli de la mention de son pouvoir donné à Monsieur le Maire du fait de son absence excusée.

Le 1^{er} point à l'ordre du jour concerne la fixation des tarifs à l'accueil de loisirs au 01/09/2021, Monsieur le Maire précise qu'il conviendra d'ajouter une délibération pour fixer les tarifs applicables aux séjours organisés cet été à l'accueil de loisirs.

OBJET : Validation des tarifs de l'accueil de loisirs les Touchatout

Monsieur Le Maire indique que les tarifs actuels du centre de loisirs n'ont pas été réactualisés depuis 2019. Monsieur le Maire propose donc d'augmenter les tarifs à compter du 1^{er} septembre 2021.

Béatrice NICOLAIZEAU présente la nouvelle grille des tarifs proposés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés, valide les tarifs de l'accueil de loisirs les Touchatout.

OBJET : ALSH Les Touchatout : fixation des tarifs pour les séjours 2021

Comme chaque année, l'accueil de loisirs Les Touchatout organise des séjours pour les enfants de 3 à 14 ans tout au long du mois de juillet.

Le Maire présente au conseil les 3 séjours organisés par l'équipe d'animation. 2 tarifs sont proposés :

Tarif pour les enfants de la commune et pour les communes signataires d'une convention : St Vincent sur Graon et Champ St Père et un tarif pour les autres communes.

PS/MS/GS / CP du 12 au 13 juillet - Campilo Aubigny - 70€/80€

CE1/ CE2/ CM1 du 26 au 30 juillet - Lac de la Tricherie – Mesnard la Barotière 165€/185€

CM2/collégiens du 19 au 23 juillet - Lac de la Tricherie – Mesnard la Barotière 165€/185

Le Conseil Municipal valide le programme et les tarifs des séjours de l'été 2021.

OBJET : FIXATION DES TARIFS DES CONCESSIONS ET DU COLUMBARIUM AU CIMETIERE

Monsieur le Maire propose de mettre à jour les tarifs pour le 1^{er} septembre 2021 comme présentés sur le tableau ci-dessous :

Concessions	
Concession 2m ² Achat ou renouvellement 30 ans	160,00 €
Concession 4m ² Achat ou renouvellement 30 ans	320,00 €
Colombarium	
Cavurne ou case Achat ou renouvellement 15 ans	400,00 €
Cavurne ou case Achat ou renouvellement 30 ans	700,00 €
Dispersion dans le jardin du souvenir	100,00 €

Le Conseil Municipal approuve les tarifs du cimetière (concessions et colombarium) tel que présentés ci-dessus

OBJET : Mutualisation informatique : convention de mise à disposition de service communautaire système d'informations

Monsieur le Maire expose que la Communauté de communes Vendée Grand Littoral dispose d'un service « Systèmes d'Informations ». A l'inverse, les communes du territoire ne disposent pas toujours en interne des moyens, notamment humains, sur le volet informatique.

Dans le cadre d'une réflexion sur la mutualisation des systèmes d'information, un audit interne a permis de mettre en évidence le besoin de certaines communes pour le déploiement d'éléments permettant la mise à niveau de la sécurité du système d'informations communal.

Ce soutien technique a pour vocation de procéder au déploiement de la « **brigue sécurité** » du projet de mutualisation informatique (mise en place d'un réseau informatique professionnel sécurisé consistant notamment en la mise en place de pare-feu, antivirus) pour les communes tout en mutualisant l'expertise et les moyens existant au sein de la Communauté et s'inscrit donc pleinement dans le cadre d'une bonne organisation des services.

La mise à disposition débuterait au 1er septembre 2021 pour une durée de 1 an, reconductible tacitement par période d'une année, dans la limite de 2 reconductions soit 3 années.

La convention prévoit également les modalités de financement (frais de personnels refacturés aux communes, achats de matériels, licences etc...°)

Le Conseil Municipal accepte la mise à disposition de service de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral par le déploiement d'une brique sécurité au sein de la commune afin de permettre une « mise à niveau » de ses infrastructures informatiques.

GESTION DES DECHETS MENAGERS

Monsieur le Maire présente le rapport 2020 de gestion du service déchets de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part de la désignation de Alain BUCHET, adjoint aux bâtiments en tant que référent « habitat » dans le cadre de la plateforme territoriale de rénovation énergétique et de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Monsieur le Maire informe les conseillers que les contrats Parcours Emploi Compétence signés l'année dernière avec Adeline RALLET (centre de loisirs et restaurant scolaire) et Hélène VALERY (centre de loisirs) vont être reconduits pour 1 an.

Monsieur le Maire fait part du projet mené par Vendée Grand Littoral de proposer aux communes intéressés la mise en place d'un panneau d'information.

Béatrice NICOLAIZEAU précise que ce projet avait été envisagé par la commission communication. L'emplacement reste encore à préciser mais pourrait être positionné sur la place Jean-Louis PAJOT.

Monsieur le Maire évoque également la mise en place par la Communauté de Communes d'un catalogue d'activités sportives à destination des écoles. Les activités seront financées par Vendée Grand Littoral et 25 % du transport serait à la charge des communes.

TOUR DE TABLE

Alain BUCHET annonce que les vitres de la salle socioculturelle détériorées suite à un acte de vandalisme ont été changées par l'entreprise de menuiserie Michenaud.

La petite porte de l'église a également été changée.

Après constatation de défauts, l'entreprise SOL SOLUTION va reprendre le sol de la salle d'activités 3 du centre de loisirs pendant les 2 semaines de fermeture.

Monique POIRAUD fait part aux conseillers intéressés de l'organisation en septembre de la visite de la MARPA.

Béatrice NICOLAIZEAU annonce que le Petit Journal a été distribué aux habitants mi-juillet.

Pour l'année scolaire 2021-2022, en accord avec la commission Enfance Jeunesse, le passeport du civisme ne concernera que les CM2. Une réunion sera prévue fin août pour définir les actions.

Mathilde PIGNON fait part d'une réunion concernant la Petite Enfance organisée avec la commission communautaire des Solidarités. Elle souhaiterait qu'une discussion sur les modes de garde proposés sur la commune soit engagée.

La séance est levée à 22h45.

Monsieur le Maire annonce que la prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au lundi 20 septembre 2021.